



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19157561

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 NOV. 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0426 772 680

Nom

(en entier) : FERASER

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : BOIS DU CHAPITRE 1 - 1460 ITTRE

Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT D'ADMINISTRATEUR

FERASER SA
Bois du Chapitre 1
1460 Ittre
BE 0426 772 680

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
DU 31/08/2018

Sous la présidence de Mr Vanden Broeck, la séance est ouverte à 11 heures.

La totalité du capital étant présent, l'Assemblée est valablement constituée et peut légalement délibérer sur l'ordre du jour.

La sprl R.O. est appelée aux fonctions de secrétaire.

Objet : prolongations des mandats et ce à partir du 31/08/2018 et ce pour 6 ans jusqu'au 31/08/2024

1. Roger Vanden Broeck, 23 rue Pierre Lauwers, 1780 Wemmel
2. Sprl Ro, dont son siège social est sis, 23 rue Pierre Lauwers, 1780 Wemmel, représenté par son gérant Mr Roger Vanden Broeck
3. Sa T2mc dont son siège social est sis, 1 Bois du Chapitre à 1460 Ittre, représenté par son administrateur délégué, Mr Roger Vanden Broeck

En même temps Mr Roger Vanden Broeck sera nommé comme administrateur délégué et ce pour 6 ans, jusqu'au 31/8/2024

Par un vote spécial et séparé, l'Assemblée accepte la prolongation des mandats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11,30 heures.

Les actionnaires

Le secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).